

La libération de la parole

Une année avec les Actes des apôtres : méditation du jeudi 4 février 2021. Nous prions pour notre envoyée en Tunisie.



© Maxpixel.net

Le chapitre 16 du livre des Actes s'ouvre sur un conflit : Barnabas et Paul se sont violemment affrontés sur une question théologique (voir Ga 2,11-14) à propos d'une décision à prendre sur les relations entre croyants convertis du judaïsme et croyants venus du paganisme, et les deux hommes sont partis chacun de leur côté. Arrivé à Lystre en compagnie de Silas, Paul recrute Timothée et le petit groupe entreprend de continuer son voyage.

« L'Esprit saint les empêcha d'annoncer la parole de Dieu dans la province d'Asie, de sorte qu'ils traversèrent la Phrygie et la Galatie. Quand ils arrivèrent près de la Mysie, ils eurent

l'intention d'aller en Bithynie, mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas. Ils traversèrent alors la Mysie et se rendirent au port de Troas. Pendant la nuit, Paul eut une vision : il vit un Macédonien, debout, qui lui adressait cette prière : « Passe en Macédoine et viens à notre secours ! » Aussitôt après cette vision, nous avons cherché à partir pour la Macédoine, car nous étions convaincus que Dieu nous avait appelés à porter la bonne nouvelle aux habitants de cette contrée. » Actes 16,6-10

Voilà un voyage missionnaire qui ne se passe pas sans encombre ! À Paul et ses compagnons, il est interdit de parler. Leurs projets de voyage mis en déroute l'un après l'autre, on imagine sans peine la frustration de ces porte-parole... à qui il est interdit de prendre la parole. Le petit groupe fait l'expérience de la frustration. Il est étrange de lire que c'est l'Esprit saint qui les empêche ainsi d'aller où bon leur semble pour annoncer l'Évangile et pourtant, c'est un rappel : ce n'est pas nous qui maîtrisons les conditions de réception de la parole, c'est l'Esprit. C'est Dieu qui est à la manœuvre et c'est lui qui dirige la mission, qui décide quand il y a lieu de libérer la parole qui annonce l'Évangile.

C'est donc ailleurs que la libération de la parole aura lieu. Le petit groupe continue son chemin là où il se sent appelé et arrive en Macédoine, dans la ville de Philippes, où les choses se passent beaucoup mieux : une femme, Lydie, est convertie parce que « le Seigneur avait ouvert son cœur pour la rendre attentive aux paroles de Paul » (v. 14) et elle reçoit le baptême. Un peu plus tard, rassurés peut-être de ce que leur parole, ici, peut enfin être entendue, le groupe se trouve confronté à une autre femme, une jeune servante « qui avait un esprit de divination » (v. 16) et qui les suit partout en criant : « Ces hommes sont les serviteurs du Dieu Très-Haut : ils vous annoncent une voie de salut » (v. 17). Ce qu'elle dit est exact : ils sont bien les serviteurs de Dieu, et ils

annoncent effectivement une voie de salut : le Christ. Elle se trouve donc être, bien malgré elle sans doute car ce n'est pas elle qui parle mais l'esprit qui l'habite, une voix au service de la mission. Pendant plusieurs jours, elle suit Paul et ses compagnons partout et les précède de ce message répété : ils sont les serviteurs de Dieu et annoncent un chemin vers le salut. Nous ne savons pas quel effet ces paroles ont pu avoir sur les spectateurs, par contre nous apprenons l'agacement de Paul :

*« Un jour que nous nous rendions au lieu de prière, une servante vint à notre rencontre : il y avait en elle un esprit qui lui faisait prédire l'avenir, et elle rapportait beaucoup d'argent à ses maîtres par ses prédictions. Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, en criant : « Ces hommes sont les serviteurs du Dieu très-haut ! Ils vous annoncent un chemin qui conduit au salut ! » Elle fit cela pendant bien des jours. À la fin, Paul en fut si irrité qu'il se retourna et dit à l'esprit : « Au nom de Jésus Christ, je t'ordonne de sortir d'elle ! » Et l'esprit sortit d'elle à l'instant même. Quand ses maîtres virent s'envoler tout espoir de gagner de l'argent grâce à elle, ils saisirent Paul et Sylvain et les traînèrent sur la place publique devant les autorités. Ils les amenèrent aux magistrats romains et dirent : « Ces individus créent du désordre dans notre ville. Ils sont Juifs et enseignent des coutumes qu'il ne nous est pas permis, à nous qui sommes Romains, d'accepter ou de pratiquer. » La foule se souleva aussi contre eux. Les magistrats firent arracher les manteaux de Paul et de Sylvain et ordonnèrent de les battre à coups de fouet. Après les avoir frappés de nombreux coups, on les jeta en prison et l'on recommanda au gardien de bien les surveiller. Dès qu'il eut reçu cet ordre, le gardien les mit dans une cellule tout au fond de la prison et il leur fixa les pieds dans des blocs de bois. » **Actes 16,16-24***



Quelle mouche a donc piqué Paul ? Était-il seulement agacé que cette femme les suive partout, prenant la parole à leur place ? A-t-il vu un danger à la laisser formuler ainsi l'annonce de l'Évangile ? Il est vrai que l'expression « Dieu Très-Haut » prête à confusion puisqu'il s'agit ici du titre attribué à n'importe quel dieu, que ce soit Zeus, le Dieu d'Israël ou n'importe quelle divinité locale. Il s'agit de ne pas se tromper de Dieu, et les paroles de Paul soulignent que sa prédication est au service du Seigneur Jésus-Christ, celui qui libère, celui qui n'est pas un Dieu ordinaire, mais un Dieu passé par l'humanité, par la frustration, par la souffrance et par la mort, rejoignant ainsi les humains pour leur offrir un salut et une libération.

Pour avoir libéré cette femme, pour avoir annoncé ce Dieu-là, celui qui libère, Paul et ses compagnons... sont jetés en prison. C'est que les maîtres de cette femme profitaient de la situation et avaient tout à gagner à ce qu'elle continue à donner libre court à la parole de l'esprit qui l'habitait et à rester aliénée à cet esprit. Cette femme est rendue libre de parler en son nom propre et non plus au nom de ce qui l'accable – mais cela bouleverse le statu quo dont profitaient ses maîtres. Bien que la prédication de Paul n'ait représenté aucun danger pour l'ordre public, sa parole a eu un effet inattendu et la violence humaine se libère, la xénophobie aussi, les liens d'humanité sont brisés, la sanction tyrannique s'abat.

Annoncer le Dieu de la libération ne va pas sans risque, et pourtant cette démarche va permettre à Dieu de montrer sa puissance de libération : le récit qui suit immédiatement, avec la sortie miraculeuse de la prison, nous rappelle que Dieu vient à bout de la méchanceté humaine en nous libérant de nos prisons, quelles qu'elles soient.

Nous avons à annoncer un Dieu qui nous envoie là où nous

n'avions pas forcément prévu d'aller, porteurs d'un message de libération au nom du Christ, celui qui a été libéré de la mort et qui nous précède sur nos chemins humains.

Questions pour nous tous :

- Quels sont les chemins barrés, ceux où nous tentons d'aller alors que Dieu nous envoie ailleurs ?
- Quel est ce Dieu qui nous libère et nous appelle à annoncer sa puissance de libération de toutes nos prisons ? Comment parler de lui aujourd'hui ?
- Quelles situations d'exploitation de nos contemporains sont-elles source d'une colère légitime, qui nous poussera à agir ?
- La libération de la parole des un.e.s menace le statu quo des autres. Quelle réflexion éthique faudrait-il avoir à ce sujet ?



Prions :

Seigneur,

Tu nous appelles sur des chemins inconnus. Aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, nos pas nous mènent là où tu nous appelles.

Tu nous libères de nos prisons. Aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, tu te dresses comme celui qui refuse de nous laisser à nos enfermements, celui qui vient bousculer nos prisons.

Tu nous appelles à dire qui tu es. Aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, tu te fais proche de nous, tu nous appelles à la confiance envers toi, pour dire qui tu es dans nos vies et dans le monde.

Seigneur, aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui,

*donne-nous la force de continuer à marcher avec toi, confiants
et fortifiés, pour aller auprès de nos frères et de nos sœurs,
les humains.*

Amen